



Aide au retour: un changement de perspective

Aide au retour concrète

Maroc, Agadir

Au printemps 2016, Monsieur A. a décidé de retourner volontairement dans son pays d'origine, le Maroc. Le service cantonal d'aide au retour l'a soutenu dans la préparation de son retour. Le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) a accordé à Monsieur A. une aide à la réintégration pour un projet professionnel.

Après son retour, Monsieur A. a tout d'abord discuté avec l'OIM sur place de l'ouverture d'une épicerie. Il s'est ensuite rendu compte que ce projet n'était pas réalisable, car il nécessite un investissement initial très important. Par conséquent, Monsieur A. a modifié son plan de réintégration. En consultation avec l'OIM au Maroc, il s'est réorienté vers un projet d'élevage. Monsieur A. a emmené les vaches et les bœufs achetés chez son cousin, dans la région d'Agadir. Ce dernier était déjà actif dans l'agriculture et Monsieur A. a pu profiter de son expérience dans l'élevage et la vente de bétail. Son but à long terme est de pouvoir utiliser le bénéfice dégagé de cette activité pour l'achat de machines et d'outils de charpenterie. Monsieur A. était charpentier avant de quitter le Maroc et il souhaite reprendre cette activité. En attendant la vente de son bétail, il a déjà fourni divers petits services dans le domaine de la charpenterie.



Bien que son projet de départ, l'ouverture d'une épicerie, n'ait pas fonctionné comme il le souhaitait, Monsieur A. estime que l'aide à la réintégration a été dans l'ensemble utile et l'a aidé à entreprendre un nouveau départ dans son pays d'origine. Après son retour, Monsieur A. s'est marié et envisage de rester au Maroc dans le futur.

Dans de nombreux pays d'Europe, le concept de l'aide au retour s'est imposé et a fait ses preuves en tant que solution humanitaire en même temps qu'avantageuse. Le but de l'aide au retour est de combiner les intérêts justifiés des migrantes et migrants avec les intérêts de la Suisse et des pays d'origine. L'aide au retour contribue à un retour durable et couronné de succès. Elle est fixée de façon à exclure les effets d'attraction non souhaités vers la Suisse.

SEM/OIM, janvier 2018

